CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E124053** **VALABLE JUSQU'AU** **07/09/2027**

ÉDITÉ LE 27/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 379645781rc64

Siret : 379 645 781 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7114591

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3671399904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3671399904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : SARL CLAUDE CELLAN

41 RUE DE HARDOY
64600 ANGLET

Téléphone : 05 59 63 19 26 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CELLAN ARNAUD GÉRANT

Site Internet : http://www.cellan-chauffage-plomberie.fr

E-mail : contact@cellan64.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 073 927 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	7	19/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	9	19/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/08/2026 11:32

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E124053** **VALABLE JUSQU'AU** **07/09/2027**

ÉDITÉ LE **27/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990
Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 379645781rc64

Siret : **379 645 781** **00012**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7114591

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3671399904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3671399904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **SARL CLAUDE CELLAN**

41 RUE DE HARDOY
64600 ANGLET

Téléphone : 05 59 63 19 26 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.cellan-chauffage-plomberie.fr
E-mail : contact@cellan64.fr

Responsabilité légale :
CELLAN ARNAUD GÉRANT

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	06/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	19/09/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/09/2024
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/08/2026 11:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.